

IL N'Y A DE PIRE SOURD QUE CELUI QUI NE VEUT PAS ENTENDRE
Le RRASMQ invite le ministre Blais à retirer l'injuste projet de loi 70

Montréal, le jeudi 2 juin 2016 – Le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) dénonce l'entêtement du ministre François Blais à faire adopter son programme « Objectif emploi », via le projet de loi 70. On dit qu'il n'y a pas de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre : il semble que ce soit le cas du ministre face à la multitude d'arguments, d'analyse et de témoignages qui ont été émis depuis plus de six mois sur les effets dévastateurs que le projet de loi 70 pourrait avoir sur les vies des personnes les plus démunies et les plus fragiles de notre société.

« Comment peut-on encore croire en 2016 que c'est en menaçant d'appauvrir le monde qu'on va les aider à intégrer le marché du travail ? Cette conception est complètement dépassée ! » déclare Robert Théoret, responsable à l'action politique au RRASMQ. Les personnes défavorisées, particulièrement celles aux prises avec un problème de santé mentale, ont déjà accès à une quantité réduite de ressources pour affronter les demandes de la vie quotidienne, elles vivent un niveau de stress plus élevé, accéléré par un plus grand nombre d'événements pénibles. 80% à 90% des personnes vivant un problème de santé mentale sont sans emploi et l'aide sociale constitue leur unique source de revenu¹. Or, le projet de loi 70, tout comme le Plan d'action en santé mentale 2015-2020, est totalement silencieux sur les mesures concrètes pour leur venir en aide. Au contraire, il ajoute des difficultés et des conditions stressantes qui ne peuvent que renforcer leur détresse et leur sentiment d'exclusion.

Les pauvres ne sont pas des paresseux... même quand ils ont un problème de santé mentale

« Pour une personne de notre groupe, la pression d'être un « vrai travailleur » était tellement forte. Il a essayé de toutes ses forces de retourner sur le marché du travail : travail régulier, adapté, méadapté, PAAS-Action... bref, tout ce qui était possible, uniquement pour pouvoir dire à son beau-frère, pendant le Temps des fêtes, que lui aussi était un travailleur et ce, au détriment de sa santé. » témoigne la directrice d'une ressource alternative en santé mentale de la région de Chaudières-Appalaches. Le directeur d'une autre ressource constate que *« Les médecins sont très réfractaires à accorder une contrainte sévère car ils ne veulent pas stigmatiser, disent-ils. Pendant ce temps, le jeune ou la jeune qui a de la difficulté à intégrer le marché du travail (à cause de son problème de santé mentale) se tape le nez sur un marché trop exigeant et vit échec après échec. Cela mène à une baisse d'estime, à l'isolement, à l'exclusion... Au lieu de se rétablir, elle s'enfoncé dans une spirale infernale. »* Que leur adviendra-t-il maintenant qu'ils ou elles risquent d'être forcé·e·s d'intégrer un emploi sous peine d'appauvrissement !

¹ CSBE (2012), Pour plus d'équité et de résultats en santé mentale au Québec – Rapport d'appréciation de la performance du système de santé et de services sociaux, page 114

Reculez monsieur le ministre... Retirez votre projet de loi !

Le RRASMQ joint sa voix aux autres organisations de la société civile québécoise et aux milliers de citoyennes et de citoyens qui s'opposent au retour forcé à l'emploi et aux mesures punitives appauvrissantes proposées par le projet de loi 70. Nous réclamons un vrai Plan de lutte à la pauvreté, respectueux des droits des personnes, et qui ne menacerait pas la trajectoire de vie qui convient au rythme, aspirations et capacités de chacun·e.

(30)

Contact

Robert Théoret, responsable à l'action politique au RRASMQ, (514) 715-0699

Actif depuis 1983, le RRASMQ est un regroupement québécois de plus d'une centaine de ressources alternatives en santé mentale, sises dans 14 régions. Il s'intéresse aux conditions de vie ayant un fort effet sur la santé mentale (dont la pauvreté), et intervient ainsi sur une variété de dossiers. Porté par une vision critique des approches biomédicales de la santé mentale, le RRASMQ fait également la promotion du développement et de l'adoption d'approches alternatives en santé mentale.